

Une fois fixé dans son lit actuel, l'Adour a constitué sur ses rives un bourrelet limoneux. Les maisons situées en bord de fleuve sont sur ce bourrelet. A quelques exceptions près, plus on va dans la barthe, plus le niveau du sol descend et plus l'eau risque de monter haut en cas d'inondation. Avant de fixer les hauteurs sur lesquelles se baser pour anticiper une montée des eaux dans votre maison, il est donc prudent de se renseigner sur son «historique inondation». Quand vous aurez défini la hauteur du risque nous vous invitons à suivre les conseils qui suivent.

**En temps normal dans les barthes :** Ayez un œil et une oreille attentifs sur les portes à flot et les clapets les plus proches de vous, leur bon état et leur bon fonctionnement vous protègent. Signalez tout problème au groupe « Digue » de l'APBL ou au SMAMA.

**Blog de l'APBL :** <http://bartheslandaises.blogspot.fr> (route barrée, hautes eaux...)

### **En rez-de-jardin : conseils avant des travaux, préconisation d'aménagements**

#### **Dans les maisons**

- surélevez toutes les installations de chauffage,
  - tenez compte de la hauteur du risque pour toute l'installation électrique du rez-de-jardin. Nous vous conseillons de mettre le tableau aussi haut que possible, sinon à l'étage,
  - évitez certains matériaux incompatibles avec l'eau (placo-plâtre, médium, ...),
  - préférez des jambages béton ou pierre (et des tiroirs à enlever pour les poser sur des plans de travail ou des tables en hauteur) et des étagères ou des meubles hauts
  - prévoyez une vanne sur l'évacuation des eaux usées pour éviter qu'elles ne remontent. Dans certaines maisons, cela commence par là... et c'est désagréable.
  - optez pour un bas d'escalier en pierres ou en béton plutôt qu'en bois
  - il est à noter que des joints et des enduits à l'ancienne (chaux/sable) sont préférables au ciment pour la respiration des murs et pour éviter les remontées d'humidité vers les étages. Pour améliorer l'isolation et l'étanchéité, les anciens faisaient aussi des passages réguliers de lait de chaux teinté sur l'extérieur et l'intérieur des murs (et les poutres).
- Le bon vieux poêle à bois permet de sécher l'air et est autonome.

#### **Dans les granges et garages**

- rangez (voir plus haut) ! Evitez les accumulations d'objets risquant de partir au fil de l'eau
- prévoyez un grand établi costaud pour pouvoir y poser compresseur, nettoyeur haute pression, ... les outils lourds que l'on laisse généralement sur le sol, pour tous les autres, prévoyez des rangements en hauteur
- mettez les tas de bois à un endroit où il sera possible de les contenir ou de les amarrer
- ayez des parpaings dans un coin (pour pouvoir y poser les meubles), quelques sacs de sable, ...
- si vous avez de grands animaux, prévoyez un endroit où ils pourront être mis en sécurité

### **En cas de montée des eaux**

#### **L'eau risque d'arriver**

Si votre sol et vos murs sont étanches (historique inondations), vous pouvez prévoir de fermer le bas des ouvertures en les équipant de glissières qui recevront des planches avec un joint (caoutchouc, silicone, ...).

Sinon, rangez !

## **L'eau arrive**

Mettez à l'abri : vos véhicules en fonction de là où vous êtes (Bergusté, école des barthes, le bas du coteau, au bord de l'Adour...), vos grands animaux.

Nous avons préconisé que des parkings le long de la D74 soient surélevés afin de pouvoir y laisser quelques voitures... Nous regrettons de ne pas avoir été entendus, la route du bord de l'eau étant la dernière à être inondée, notamment sur le tronçon Martinolet-Bayonne, cela nous aurait bien simplifié la vie en cas de hautes eaux.

Inquiétez-vous de vos voisins. Si vous préférez partir, prévenez-les afin qu'ils aient un œil attentif sur votre maison et inversement.

Faites quelques courses. Il vaut mieux prévoir un pack d'eau.

Même si ERDF ne prévoit pas d'interruption du service en cas d'inondation, une coupure de courant reste possible. Rechargez vos portables (ordinateurs, téléphones, batteries d'appareil photo,...), vérifiez votre stock de bougies, de piles, votre lampe à pétrole,... Si vous n'avez pas de générateur, votre voisin en a-t-il un (congélateur) ? Du carburant ?

Pensez à vos petits animaux : Où feront-ils leurs besoins ? Un ami peut peut-être les accueillir ? Et les poules ! Et vous ! Prévoyez des toilettes sèches improvisées : un sac de sciure et un seau, un bel apport en perspective pour votre compost !

Maintenez une bonne circulation d'air dans toute la maison pour éviter l'effet « piscine d'intérieur ! Si nous sommes en hiver, à l'étage, faites ronronner le poêle.

La Poste et la Mairie, mettent généralement en place un « service courrier ».

Notez les dates et les hauteurs d'eau et faites des photos... mais profitez aussi de l'absence des voitures et du calme, allez ramer dans la barthe, faites des petits repas entre inondés...

## **Après le passage de l'eau-**

- prenez des photos, contactez et faites passer votre assureur dans les délais (si nécessaire)
- restez en contact avec votre mairie : parlez de vos dégâts, demandez si vous êtes en zone de « catastrophe naturelle » (si nécessaire)
- tendez des pièges à souris et à rats
- après un passage au nettoyeur haute pression, AÉREZ, le plus possible, laissez tout ouvert, des jours et des jours, même si vous croyez que c'est sec... cela met des semaines à sécher en profondeur

Enfin, notez ce que nous avons oublié de dire, ce que vous auriez dû faire et que vous n'avez pas fait... et signalez-le nous ! Merci.

-----

Nous pouvons prévoir quelques témoignages pour évoquer d'autres idées, les particularités de certaines maisons.

Miradour : clapets anti-retour

Lapourdy : trappe et treuil, disjoncteur rez-de-jardin si le niveau dépasse les prévisions

Baouhec : système allemand de glissières sur le bas des ouvertures vers l'extérieur